Société

Aid dans la cité. A moins de trois mois de sa 10e édition, le festival pourrait être annulé, faute de subvention. Un examen plus poussé du dossier est en cours.

La fête est-elle finie à l'Union des familles musulmanes ?

www.laicite.fr

www.lamarseillaise.fr La Marseillaise vendredi 5 juillet 2013

■ Plus que trois mois avant le lever de rideau pour la 10e édition de « L'Aïd dans la cité, une fête à partager ». Et, pour l'heure, l'Union des familles musulmanes (UFM), porteuse de la manifestation, ne sait toujours pas si elle aura lieu. Ses demandes de subvention sont toutes en « instruction ».

Son principal financement provient du conseil régional. Il avoisine les 90.000 euros. Et même de ce côté là, la planche de salut semble bien loin. La commission permanente de l'institution, chargée d'étudier ce type de demande, s'est réunie vendredi dernier. Mais elle n'a pas examiné le dossier de l'UFM. Elle l'aurait même retiré de son ordre du jour à la dernière minute. *« Nous ne disposions pas de l'ensemble des informations utiles et nécessaires à la bonne instruction du dossier »*, explique la Région, sans pour autant donner le détail des renseignements manquants. Résultat : le conseil régional ne fournira pas de réponse avant... septembre ou octobre, période à laquelle se tiendra la prochaine séance de la commission permanente. Pile au moment où le festival est supposé se tenir.

La manifestation propose chaque année un programme éclectique qui s'achève par une grande fête au Dôme. PHOTO D'ARCHIVES (LA MARSEILLAISE)

Les signaux sont au rouge

Y a-t-il péril en la demeure ? Difficile à dire vu que l'association, elle-même, n'a pas répondu à nos demandes d'interview. A se demander qui est aux commandes, étant donné que la structure n'a plus de directrice depuis le départ de Nassera Benamarnia (devenue, depuis les dernières législatives, la suppléante du député et maire du 1er secteur de Marseille, Patrick Mennucci).

Le conseil général n'a pas non plus validé la demande de subvention de l'UFM. *« Elle a déposé son dossier le 14 janvier 2013 mais il était incomplet,* note le Département. *Il a été complété le 22 mai. »* Conclusion : cette seconde demande ne sera pas examinée avant la fin juillet.

A ces différents retards de calendrier s'ajoute une situation financière négative pour l'UFM. *« Elle ne paie pas son loyer depuis un moment »*, confirme la mairie de Marseille, propriétaire du local où siège la structure, rue nationale dans le 1e arrondissement. De quoi pousser la Région à investiguer davantage ? *« On est en train de vérifier la faisabilité de l'opération* [du festival, nldr]*»*, admet l'institution. A croire que l'UFM intrigue tout le monde. Une enquête policière serait par ailleurs en cours.

En attendant, le temps passe. Le festival « L'Aid dans la cité », se déroule chaque année sur une semaine et offre un programme éclectique alliant concerts, ateliers et conférences. Il brasse habituellement un large public. Va-t-il mourir en 2013, année de la capitale européenne de la culture ?

MARJOLAINE DIHL

www.laicite.fr